



WEEK-END DU 30 SEPTEMBRE – 1^{ER} OCTOBRE

Caen la mer offre l'entrée à l'exposition *Années pop, années choc, 1960-1975* à tous ses habitants !

Installée depuis juin 2023 au Mémorial de Caen, l'exposition-événement « Années pop, années choc, 1960-1975 » sera gratuite pour les habitants des 48 communes qui composent la Communauté urbaine Caen la mer le samedi 30 septembre et le dimanche 1^{er} octobre 2023.*

L'EXPOSITION

Le mouvement des Black Panthers, l'émancipation des femmes, la guerre du Vietnam, Mai 68, les questions de la consommation et du tourisme de masse... « C'est une exposition majeure qui porte un regard croisé entre art et histoire, rappelle Joël Bruneau, président de la Communauté urbaine et maire de Caen. Co-organisée par le Mémorial et la Fondation Gandur pour l'Art, elle réunit des œuvres exceptionnelles. Nous souhaitons que tous les habitants du territoire puissent la découvrir, en leur offrant la gratuité le temps d'un week-end. »

(RE) DÉCOUVRIR CE LIEU EMBLÉMATIQUE

La gratuité de cette exposition pour tous les habitants de la Communauté urbaine Caen la mer répond à 3 objectifs :

- **Faire découvrir ou redécouvrir** le Mémorial de Caen au plus grand nombre,
- **Faciliter l'accès à la culture** et comprendre l'Histoire pour mieux appréhender le présent et l'avenir.
- Entretien **la transmission de la mémoire** et des valeurs de paix entre les différentes générations.

Cette opération est menée en partenariat avec la Ville de Caen et le Mémorial de Caen.

* LES 48 COMMUNES DE CAEN LA MER :

AUTHIE • BÉNOUVILLE • BIÉVILLE-BEUVILLE • BLAINVILLE-SUR-ORNE • BOURGUÉBUS • BRETTEVILLE-SUR-ODON • CAEN • CAIRON • CAMBES-EN-PLAINE • CARPIQUET • CASTINE-EN-PLAINE • COLLEVILLE-MONTGOMERY • COLOMBELLES • CORMELLES-LE-ROYAL • CUVERVILLE • DÉMOUVILLE • ÉPRON • ÉTERVILLE • FLEURY-SUR-ORNE • GIBERVILLE • GRENTHEVILLE • HERMANVILLE-SUR-MER • HÉROUVILLE SAINT-CLAIR • IFS • LE CASTELET • LE FRESNE-CAMILLY • LION-SUR-MER • LOUVIGNY • MATHIEU • MONDEVILLE • MOUEN • OUISTREHAM RIVA-BELLA • PÉRIERS-SUR-LE-DAN • ROSEL • ROTS • SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE • SAINT-AUBIN-D'ARQUENAY • SAINT-CONTEST • SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE • SAINT-MANVIEU-NORREY • SANNERVILLE • SOLIERS • THAON • THUE-ET-MUE • TOURVILLE-SUR-ODON • TROARN • Verson • VILLONS-LES-BUISSONS.

*sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.